



SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeur des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière**

Nouvelle provocation du ministre :

1885 créations de postes de moins que l'an dernier dans le 1^{er} degré !

Les représentants de la FNEC-FP FO, en grève pour le retrait de la réforme des retraites, au côté de leurs collègues, au côté des agents RATP, au côté des cheminots... n'ont évidemment pas siégé au comité technique ministériel du 18 décembre. Néanmoins, notre fédération a pris connaissance des décisions du ministre Blanquer concernant l'évolution du nombre de postes à la rentrée 2020.

Dans le 1^{er} degré, le SNUDI-FO constate un effondrement des créations de postes : 440 postes sont créés en 2020, contre 2325 en 2019 et 3680 en 2018 ! Sur 31 académies, 26 connaissent une évolution négative en termes de postes par rapport à la rentrée 2019. Seules deux académies sont mieux loties que l'année dernière ! 14 académies perdent même des postes !

La situation dans les écoles sera intenable à la rentrée 2020 !

Et pourtant, que constate-t-on cette année dans les départements ? Des effectifs plus chargés, un manque manifeste de remplaçants, de postes adaptés, des RASED réduits à peau de chagrin... L'attribution par le ministre d'une (seule !) journée de décharge supplémentaire pour les directeurs en novembre-décembre 2019 a ainsi mis en évidence le manque de remplaçants, en provoquant une situation chaotique dans de nombreux départements.

L'effondrement des créations de postes va donc engendrer une situation intenable à la rentrée 2020. D'autant plus que le ministre avait annoncé :

- Le dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire à la rentrée 2020
- Des classes de CP, CE1 et grande section hors éducation prioritaire à 24 élèves maximum d'ici la fin du quinquennat, soit au plus tard à la rentrée 2021.

Comment, avec aussi peu de postes, ces mesures pourraient-elles se mettre en place sans que cela soit au détriment de tous les autres niveaux, de toutes les autres écoles ? Lors de la mise en place des CP et CE1 à 12 en REP et REP +, cela avait déjà été le cas, alors qu'il y avait plus de postes !

Enfin, avec ces annonces, le ministre répond déjà négativement à une des principales revendications concernant la direction d'école : comment dans cette situation améliorer les quotités de décharge de direction ? Avec seulement 440 postes créés à la rentrée 2020, le ministre démontre que le questionnaire envoyé aux directeurs n'était qu'un enfumage... mais nul doute que celui-ci sera utilisé pour tenter de mettre en place le statut de directeur, les regroupements d'école et la réduction du nombre de directeurs ! Le SNUDI-FO, avec la très grande majorité des enseignants, refuse ces mesures !

440 postes créés nationalement, cela signifiera dès la rentrée 2020 :

- Des effectifs plus chargés dans la majorité des classes !
- Encore moins de remplaçants !
- Encore moins de postes et structures adaptés et spécialisés !
- Des RASED toujours plus restreints !

Les personnels n'en peuvent plus !

C'est inacceptable ! Les personnels n'en peuvent plus de la dégradation continue de leurs conditions de travail ! Ils n'en peuvent plus des contre-réformes qu'ils subissent, de l'inclusion systématique, en passant par PPCR et la loi de transformation de la fonction publique qui supprime les CAPD !

Ils n'acceptent plus cette situation, comme ils n'acceptent pas la destruction du code des pensions et la mise en place d'un régime universel de retraite par points qui leur ferait perdre des centaines d'euros par mois à la retraite ! Ils n'acceptent pas le petit jeu du ministre qui leur promet des primes en échange d'une réorganisation de leur temps de travail et donc de la diminution de leurs congés !

Réforme des retraites : pas de trêve jusqu'au retrait !

Dans cette situation, plus que jamais, le SNUDI-FO appelle les collègues :

- A rester mobilisés durant leurs congés auprès des autres salariés pour exiger le retrait du projet de retraite universelle par points,
- A participer aux assemblées générales qui se réuniront avant, pendant et après les congés,
- A envoyer dès aujourd'hui leur déclaration d'intention de grève « à partir du 6 janvier », avant jeudi 19 décembre minuit ou « à partir du 7 janvier » avant samedi 4 janvier minuit.

Imposons un premier recul à ce gouvernement qui entend tout détruire !

Montreuil, le 19 décembre 2019

	Evolution du nombre de postes rentrée 2020	Evolution du nombre de postes rentrée 2019	Comparaison 2019 - 2020
Aix Marseille	76	110	-34
Amiens	-40	15	-55
Besançon	-9	0	-9
Bordeaux	32	94	-62
Caen	-43	0	-43
Clermont-F.	0	0	0
Corse	0	48	-48
Créteil	201	502	-301
Dijon	-26	0	-26
Grenoble	35	31	+4
Lille	-83	44	-127
Limoges	0	0	0
Lyon	55	175	-120
Montpellier	18	49	-31
Nancy-Metz	-18	0	-18
Nantes	0	0	0
Nice	67	38	+29
Orléans Tours	-27	0	-27
Paris	-16	40	-56
Poitiers	-40	0	-40
Reims	-30	0	-30
Rennes	-41	0	-41
Rouen	-9	34	-43
Strasbourg	0	56	-56
Toulouse	39	55	-16
Versailles	243	462	-219
Guadeloupe	-16	0	-16
Guyane	49	150	-101
Réunion	0	122	-122
Martinique	-25	0	-25
Mayotte	48	150	-102
Réserve		150	
Total	440	2325	-1885